



6 février 2010

Le pouvoir sarkozyste prépare une nouvelle offensive pour l'été :

RETRAITES: préparons-nous à défendre nos droits, notre système solidaire, juste et efficace quand on ne le sabote pas

Il y en a assez d'entendre parler du « tabou de la retraite à 60 ans » que les media nous invite à transgresser comme un interdit sexuel. De qui se moque t-on ?

Avec ce langage de psychanalyse de comptoir, **le pouvoir sarkozyste prépare l'opinion à une nouvelle contre-réforme, précipitée d'ici juillet 2010.** Allongement de la durée de cotisation (41, 42 ans...) et report de l'âge du droit au départ sont des éléments probables pour baisser la retraite des travailleurs.

Les déclarations de Martine Aubry le 17 janvier à la radio, même corrigées depuis, ont semé le trouble. En envisageant ouvertement le report de l'âge du droit de départ à la retraite à 61 voire 62 ans, elle a ainsi lâché que le PS rentrait dans la logique du gouvernement.

Il n'est que plus important de mener la contre-offensive dès maintenant face aux idées mensongères (ex: la fatalité démographique) et pour, comme en 2003, mais mieux qu'en 2003, créer les conditions du rassemblement des salariés, des retraités pour faire reculer le pouvoir.

Au centre de la « question » des retraites, il n'y a qu'un élément : la volonté du patronat de remettre la main entièrement sur ce qu'il a dû céder en 1945 : le système solidaire entre salariés actifs et retraités, la part du salaire socialisée, autrement dit la cotisation sociale (les fameuses « charges »).

Il est toujours dans l'intérêt du patron, du capita-

liste de payer moins de salaire, au travailleur individuel, comme aux travailleurs collectivement. Les travailleurs et leurs représentants n'ont aucune raison de l'accepter.

Au fil des exonérations de cotisations patronales, décidées par les gouvernements successifs depuis 1993, les patrons vont profiter en 2010 de **33 milliards d'euros d'exonérations de cotisations sociales patronales** dont la moitié de cotisations vieillesse. **Cela fait bien plus que le déficit pour 2009, pourtant année de « crise ».**

La défense de la cotisation sociale, lien solidaire entre les travailleurs actifs et retraités est au cœur de la défense de notre système.

Il n'y a pas à transiger ! Si les taux sont insuffisants pour garantir le pouvoir d'achat de nos aînés, il faut les monter au lieu d'alimenter les profits et les dividendes des nantis, en commençant par remettre en cause les allègements qui n'ont alimenté que les profits mais créé aucun emploi (voir les rapports de la Cour des comptes de feu Philippe Seguin).

La « crise » et la chute des bourses aura montré aussi à quel point la capitalisation, prélevée sur le salaire net, est un leurre.

Droit à la retraite au plus tard à 60 ans pour tous !

Retour au calcul sur les 10 meilleures années de 37,5 !

Financement centré sur la cotisation sociale, entièrement rétablie !

DEBAT PUBLIC

La convergence des luttes pour dégager la perspective politique

Jeudi 25 février 2010

À 18h30 au Patronage Laïque
72 avenue Félix Faure

Avec des militants syndicaux et politiques de La Poste, la RATP, l'AP-HP...

A l'initiative du PCF Paris 15

LA CRISE A DÉMONTÉ LE PIÈGE DES RETRAITES PAR «CAPITALISATION». SACHONS NOUS EN SOUVENIR !

« *Les fonds de pension ont vu la valeur de leurs investissements baisser de 23% en 2008, soit de quelque 5.400 milliards de dollars* ». Voilà ce qu'a dû reconnaître l'OCDE, l'organisation d'analyses économiques réunissant 30 puissances capitalistes occidentales.

Avec la chute durable des bourses, l'épargne que les futurs retraités y ont placée s'est volatilisée.

Dans les pays où se système est dominant, comme les Etats-Unis, les salariés ne peuvent plus partir en retraite à l'âge qu'ils avaient prévu, sinon avec des pensions amputées d'un quart, d'un tiers, en fonction des placements financiers de leurs fonds de pension.

Certains approchent la faillite et réduisent même les pensions servies aux actuels retraités.

.../...

La réalité de la crise actuelle, les affaires Kerviel ou Madoff doivent s'inscrire dans la mémoire collective.

Certains agitent la proposition d'un système de **retraites par points**. Il serait **entièrement défavorable aux salariés**.

Il revient à compter sur le même plan toutes les années de carrières, même les plus mauvaises, alors que le calcul se fait encore sur les 25 meilleures années dans le privé.

Quant à la valeur du point, à sa revalorisation éventuelle, elles pourraient être fonction de la situation des caisses et du bon vouloir de leurs gestionnaires. Danger extrême !

Le « Fonds de réserves pour les retraites », créé en 2000 par la « gauche plurielle » et repris par les gouvernements suivants, **coule au rythme des fonds de pension**.

Il a perdu 8 à 10 milliards d'euros en deux ans, étant placé à 55% en actions. Dire qu'il a servi à justifier les privatisations !

Des anciens sont renvoyés vers des jobs d'appoint, même après 70 ans, et vers la misère des minima sociaux.

A chaque contre-réforme des retraites en France, la capitalisation est présentée comme la planche de salut. **Confier ses retraites à la bourse**, aux marchés financiers, moyennant de surcroît de lourdes commissions, **c'est laisser les capitalistes nous ruiner à tout moment**.

Au contraire, le système de retraite solidaire par répartition, la Sécurité sociale ont protégé les droits des retraités et des salariés en France.

Les retraites en France restent payées, directement sans accumulation financière, par le travail, seul facteur de production de richesse, via les cotisations sociales. Ces dernières représentent la part socialisée des salaires de l'ensemble des salariés. C'est un système vertueux, basé sur la solidarité entre générations de travailleurs, dont le gouvernement et l'idéologie dominante font tout pour nous faire oublier les principes.

Tous les produits que nos banques et autres institutions financières privées essaient de nous refiler jouent sur l'illusion du bas de laine individuel. **Les salariés ont tout à perdre à la capitalisation.**

D'abord, ils doivent rogner encore sur leur revenu, quand ils le peuvent.

Ensuite, comme on vient de le voir, cette épargne, loin d'être préservée, est placée sur les marchés et peut s'envoler.

Enfin, les fonds de pension sont l'instrument d'une exploitation accrue des salariés eux-mêmes, d'une pression destructrice sur l'économie « réelle », exigeant des taux de profit à court terme colossaux sur les entreprises, poussant aux délocalisations etc.

Le gouvernement prépare une nouvelle grande contre-réforme des retraites pour la fin du premier semestre 2010 : une loi Fillon n°2.

Evidemment aucune promesse de Fillon n°1 en 2003 n'a été tenue. Entre temps, la casse des régimes dits « spéciaux » en 2007 n'a servi qu'à lever un obstacle politique à la suite du démantèlement du régime général et aux privatisations.

En 2010, après la crise, l'argument mensonger des bienfaits de la capitalisation pourra encore moins prendre. Les arguments tout aussi mensongers sur les effets fatidiques du vieillissement (exagéré) de la population, sur les déficits (fabriqués) de la Sécu, seront produits à nouveau inmanquablement.

Mais la vérité peut et doit surgir plus crûment encore qu'en 2003.

En repoussant l'âge du départ, en augmentant le nombre d'années de cotisation,...

En démolissant le système de retraite que les travailleurs, leurs organisations syndicales, avec le parti et un ministre communistes, Ambroise Croizat, ont permis de faire concéder au patronat à la Libération,

il s'agit ni plus ni moins que de détourner l'argent des retraites, la cotisation sociale, vers le profit capitaliste.

Ce qui a presque été gagné en 2003 pourra l'être en 2010 : la convergence des luttes sur un sujet qui concerne tout le monde doit mettre en échec le gouvernement.

Adhérez au PCF ! Faites le choix de la lutte !

NOM:.....Prénom.....

Adresse:.....

Téléphone/Courrier électronique:.....

RENOYER A PCF , 130 rue Castagnary, 75015 PARIS, Tél: 01 48 28 60 05; pcf.15@wanadoo.fr

<http://pcf-paris15.over-blog.org/>